



MONTBÉTOU



Bulletin municipal
Décembre 2016

Le mot du maire



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Voici notre deuxième bulletin municipal de l'année 2016, je souhaite que vous y trouviez le maximum d'informations sur la vie de notre village.

Peut être qu'au gré de vos promenades vous avez pu vous rendre compte que de nombreux travaux sont réalisés sur notre commune.

Notamment l'aménagement de la traversée du village avec l'enfouissement du réseau électrique qui doit vous perturber et je m'en excuse, mais l'aide devrait vous satisfaire.

Avec l'aide du Grand Montauban, nous continuons d'aménager et d'entretenir notre voirie afin qu'elle reste en bon état, ces travaux représentent un poste important dans nos dépenses communautaires.

Notre personnel, dans les différents postes occupés, réalise un excellent travail, je les en remercie. Les tâches ou les travaux qu'il effectue nous permettent de faire des économies significatives.

Lors de la soirée des vœux du 13 janvier 2017 nous en profiterons pour vous donner plus de détails sur nos réalisations 2016 et nos projets 2017.

Nous vous présenterons aussi quelques chiffres de notre budget et nous ferons un point spécifique sur le groupe scolaire.

La gestion communale devient de plus en plus compliquée, oui « vos impôts », « nos impôts » ont encore pour certains sensiblement augmenté, mais il est difficile de faire plus avec moins de recettes, or les collectivités ont toujours plus de responsabilités et de transfert de charges sans les compensations budgétaires.

Notre rôle d'élus est de faire des choix et de les assumer.

Nous gardons le moral et continuons d'avancer.

L'année 2017 sera marquée par les élections présidentielles des 23 avril et 07 mai et par les élections législatives des 11 et 18 juin.

Ce sera le moment pour chacun d'entre nous de faire son devoir de citoyen en votant.

En attendant, de vous rencontrer à la soirée des vœux du 13 janvier, je vous souhaite à vous et à vos familles de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à tous,

Cordialement,

Michel Weill,
Maire et Conseiller Départemental

Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 11
Travaux et réalisations.....	p. 11 à 15
Aménagements paysagers.....	p. 16 à 17
Cadre de vie, environnement	p. 17
Montbeton au quotidien	p. 18
Festivités, Animations, manifestations	p. 19 à 22
Associations	p. 23 à 25
Sportifs à l'honneur	p. 26
Ecole	p. 27 à 31
Institutions	p. 32
Prévention et sécurité	p. 33 à 35
Civisme et Savoir vivre	p. 36
Grand Montauban	p. 36 et 37
Rétrospective.....	p. 38
Témoignage	p.39 et 40
Etat civil	p. 41
La page des enfants	p. 42
Services	p. 43

Mairie de Montbeton
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill
Rédaction et maquette : Commission Communication
Photos : Nadine Bouvet
Dépôt légal en cours
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

■ ■ ■ Notre fleur notre fierté !

Cela fait près de 7 ans que notre commune se mobilise et met tout en action en faveur de la qualité de vie en valorisant et aménageant un environnement favorable au bien être des habitants.

Notre commune a reçu le jury départemental pour sa dernière visite de courtoisie et de contrôle au mois de juillet dernier.

La rencontre des membres du jury avec les élus et les agents communaux constitue un moment marquant, pas seulement d'évaluation mais d'échanges constructifs sur le savoir-faire et les bonnes pratiques. Un accompagnement apprécié de la commune dans sa politique globale d'aménagement.

Cette année la commune s'est distinguée avec l'obtention du prix spécial de « l'engagement collectif ». Ce prix récompense les efforts et le travail concertés entre les élus, les agents communaux des espaces verts et agents techniques, la participation des équipes éducatives et périscolaire des écoles dans divers projets.

Après avoir obtenu sa première fleur en 2014 le village concourt pour la labélisation en 2017. Le challenge à

relever est de taille ! Conforter sa fleur et viser une fleur supplémentaire. La recherche d'identité et la progression en matière d'embellissement ne faiblissent pas.

PROJET

La commission village fleuri en collaboration avec les agents des espaces verts ont réfléchi à des actions pour 2017.

Ainsi un circuit de visites des jardins des institutions montbetonnaises est en préparation pour le printemps prochain.



■ ■ ■ Inauguration résidence séniors «La Montagne»

La municipalité tente de rattraper son retard en matière de construction de logements sociaux. La résidence «La Montagne» est un projet innovant et pionnier initié par les élus, mis en œuvre et géré par le bailleur social Tarn et Garonne Habitat. La motivation initiale était d'offrir une solution de logement aux personnes âgées valides et autonomes mais parfois un peu oubliées des programmes de construction. Les logements dédiés aux séniors sont idéalement situés à proximité de l'EHPAD Pagomal. Les résidents pourront intégrer la maison de retraite dans l'éventualité où le maintien à domicile n'est plus possible et cela sans changer de zone géographique.

Le petit lotissement a été inauguré le 23 septembre en présence de Mr Michel Weill Maire de Montbeton, Brigitte Barèges, présidente de Tarn et Garonne Habitat, les responsables du bailleur Tarn et Garonne, Sylvia Pinel, ancienne ministre députée et Vice-Présidente du Conseil Régional, des représentants du Conseil Département ainsi que des Maires de communes curieux de visiter un projet exemplaire.

Les heureux locataires ont fait la visite guidée et ont pu témoigner des avantages à avoir intégré de tels logements.



Il reste à souhaiter que ce genre d'opération soit dupliqué dans le département car il répond à un véritable besoin des petites et moyennes communes

rurales souhaitant maintenir les personnes âgées au sein de leurs villages.

La résidence en chiffre :

La résidence a été construite sur une parcelle de 4020 m² cédée pour un bail emphytéotique de 99 ans à l'organisme Tarn et Garonne Habitat.

11 logements soit 4 de type F2 et 7 autres de type F3 tous de plain-pied avec garage.

Coût de construction : 900 000 euros réalisés par des entreprises locales.

Voieries et réseaux divers financés par la commune.

■ ■ ■ Commémoration du 11 Novembre 1918

Montbeton honore ses morts

Le devoir de mémoire pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Les habitants se sont déplacés en nombre pour entretenir le souvenir de toutes les victimes et de leurs familles dont les vies furent brisées au nom et pour la France.



Centenaire de la première guerre mondiale

Année 1916 « l'enfer »

L'année 1916 est une année charnière de la Première Guerre mondiale. Pour les Français et les Allemands, elle est associée au souvenir de Verdun, l'une des batailles les plus longues (dix mois) de la Grande Guerre. Dans la mémoire collective britannique, le 1er juillet 1916 reste un événement traumatique : le premier jour de la bataille de la Somme est le plus meurtrier de toute l'histoire militaire anglaise avec 20 000 morts pour cette seule journée.

La guerre industrielle semble alors portée à son paroxysme, avec ses conséquences irréparables sur les

combattants et sur les paysages. Sur le front oriental, les troupes russes conduites par Broussilov enfoncent les lignes austro-hongroises, en juin 1916, avant de s'enliser face aux Allemands.

L'année 1916 fut une année charnière dans l'histoire de l'aviation militaire dans le sens où celle-ci s'imposa comme une arme essentielle dans la préparation et l'exécution des offensives terrestres. La bataille de Verdun fut la première bataille qui commença par une lutte pour la supériorité aérienne. Cette importance du facteur aérien fut intégrée par les alliés et appliquée lors de la bataille de la Somme. Depuis, le combat pour acquérir la maîtrise de l'air est devenu le gage indispensable de la victoire dans les batailles terrestres.

La bataille de Verdun du 21 février au 18 décembre 1916

21 février à 7h30 du matin, les fantassins allemands commandés par le chef d'état-major Erich Von Falkenhayn, se lancent à l'assaut des forts et des tranchées de Verdun. Les trois divisions françaises présentes sont pilonnées par l'artillerie allemande pendant neuf heures et sur près de quinze kilomètres. La puissance de feu est telle que la colline appelée "Côte 304" perd sept mètres de hauteur. Les premières positions de la rive Sud de la Meuse sont prises par les troupes allemandes.

25 février le général Pétain est nommé à la tête des opérations à Verdun et s'apprête à mettre en place la stratégie qui fera sa réputation.

Optant pour la mise en place d'une « voie sacrée » qui relie le front à Bar-le-Duc, il aide l'armée à maintenir ses positions et à repousser l'ennemi. Il sera aussi l'auteur du « tourniquet » qui consiste en un roulement des troupes présentes sur le front, ce qui permet de ménager les soldats.

La bataille de Verdun prend fin le 18 décembre, date à laquelle la plupart des positions perdues ont été réinvesties par l'armée française.

Au total, 160 000 Français sont morts ou disparus, 143 000 chez les Allemands environ 406.000 blessés (dont 216.000 Français et 190.000 Allemands). Plus de 60 millions d'obus ont été tirés sur une période de dix mois dans "l'enfer de Verdun".

La Somme, bataille la plus sanglante de la Grande Guerre du 1^{er} juillet au 18 novembre 1916.

En décembre 1915, à Chantilly, les états-majors alliés entérinent l'idée d'une vaste offensive sur la Somme pour repousser les Allemands vers la Belgique.

En février, les plans sont arrêtés. Le 1er juillet, une soixantaine de divisions, majoritairement françaises, se lanceront sur un front de 70 kilomètres, entre Hébuterne et Lassigny.

Seulement, la bataille de Verdun vient contrecarrer ce plan. Le front est réduit à 32 kilomètres. La France,



contrainte d'envoyer des renforts dans la Meuse, ne mobilisera que 14 divisions sur les 39 initialement prévues.

Le rôle primordial revient donc à l'armée britannique. Malgré tout, les Alliés disposent toujours de la supériorité numérique. À la veille de la bataille, ils ne doutent pas une seconde de la victoire.

Le 24 juin commence un bombardement d'artillerie d'une ampleur jusque-là inconnue. Les canons, disposés tous les 18 mètres environ, tirent, en l'espace d'une semaine, près d'1,5 million d'obus. Au matin du 1^{er} juillet, les Britanniques font exploser une vingtaine de mines creusées sous les lignes allemandes. À La Boisselle, 27 tonnes d'explosifs créent un cratère de 100 mètres de diamètre et 30 de profondeur.

Mais l'état-major allié a sous-estimé la solidité des défenses allemandes un système sophistiqué de tranchées, de blockhaus bétonnés sur des positions très avantageuses. Pendant les bombardements, les Allemands se sont terrés dans des abris jusqu'à 12 mètres de profondeur. De plus, l'équivalent d'un tiers des obus lancés n'a pas éclaté.

1^{er} Juillet 1916 ou le jour le plus meurtrier de toute la Grande Guerre

À 7h30, l'ordre est donné aux Britanniques, lestés par une trentaine de kilos d'équipements sur leurs épaules, d'avancer en ligne, sans courir. «Ils avançaient vers nous d'un pas lent et régulier, comme s'ils s'attendaient à nous trouver tous morts au fond des tranchées», se souvient un soldat allemand. Les Allemands attendent le dernier moment pour actionner les mitrailleuses. Dans l'heure



qui suit l'offensive, les pertes sont estimées à près de 3000 par minute, soit 50 par seconde. Sur les 120.000 Britanniques partis à l'assaut ce jour-là, 40.000 sont blessés, 20.000 sont morts. C'est le jour le plus sanglant de l'histoire de l'armée britannique. Aucun assaillant



n'arrive à atteindre leurs barbelés. Au sud, les Français progressent plus facilement.

Pendant cinq mois, les assauts se succéderont et les Alliés avancent très peu. Mi-septembre, l'apparition des premiers chars d'assaut n'y changera rien. Le 18 novembre, l'offensive cesse. Bilan : les Français ont progressé de 5 à 8 kilomètres, les Britanniques d'environ 12 kilomètres. Les objectifs de la première journée ne sont même pas remplis. Quatre millions d'hommes ont été successivement impliqués dans la bataille, venus du Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, Afrique du Sud, Inde... Les pertes totales de la bataille sont estimées à 1,2 million d'hommes, dont 420.000 dans le camp britannique et plus de 200.000 Français. Côté allemand, 450.000 soldats ont été mis hors de combat. La bataille de la Somme est l'affrontement le plus meurtrier de la Grande Guerre. Celle de Verdun a fait 750 000 tués, blessés et disparus.

Les dates marquantes de l'année 1916

4 janvier : Violentes attaques allemandes en Champagne près de la route de Tahure à Somme-Py, une attaque allemande à la grenade a été repoussée.

7 janvier : Instauration du service militaire obligatoire en Angleterre

8-9 janvier : Départ des dernières troupes alliées des Dardanelles (voir bulletin de décembre 2013) cette campagne était supposée apporter la victoire aux Alliés en leur permettant de forcer les détroits des Dardanelles. Toute l'opération est une catastrophe.

29 janvier : Attaque de zeppelins sur Paris, dans la soirée du samedi 29 janvier 1916 deux zeppelins, partent pour un raid sur Paris.

Bilan : 26 morts et 32 blessés.

14 février : Accord franco-anglais pour l'attaque sur la Somme.

21 février-18 décembre : bataille de Verdun.

26 février : Pétain est nommé commandant de la région fortifiée de Verdun.

2 mars : Pétain arrête son plan de défense de Verdun et organise son ravitaillement par la Voie Sacrée.

9 mars : Rival de l'Allemagne en Afrique, le Portugal entre en guerre aux côtés des Alliés

Accord Sykes-Picot : la France et l'Angleterre délimitent leurs zones d'influence respectives au Moyen-Orient (avec l'aval de l'Empire russe et du royaume d'Italie), prévoyant le partage du Proche-Orient à la fin de la guerre (espace compris entre la mer Noire, la mer Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et la mer Caspienne).

10 avril : Offensive allemande stoppée à Verdun au Mort-Homme. Ordre du jour de Pétain : "On les aura !".

18 avril : Création en Lorraine de l'escadrille La Fayette composée de pilotes américains volontaires sous commandement français afin de venir en aide à la France. Elle a été nommée en mémoire du marquis de La Fayette, héros français de la guerre d'indépendance des États-Unis.

19 avril : Le Président américain Wilson menace l'Allemagne de rupture des relations diplomatiques si les torpillages de navires civils ne cessent pas
Début de l'insurrection irlandaise - Révolte de Pâques - et proclamation de l'indépendance à Dublin.

24 avril : Seconde Conférence Socialiste Internationale de Zimmerwald tenue à Kienthal (Suisse) du 24 au 30 Avril 1916. Bombardement des côtes anglaises.

1er mai : Pétain est nommé commandant du groupe armé du Centre et transmet le commandement de la IIe armée présente à Verdun à Nivelles.

31 mai/1^{er} juin : Bataille navale de Jutland en mer du Nord, donnera d'ailleurs raison à ceux qui continuent à se méfier de la force militaire britannique : 14 navires anglais sont coulés, plus de 6 000 marins britanniques sont tués, mais la marine allemande subit elle aussi de lourdes pertes (2 250 morts) et doit battre en retraite pour échapper à la destruction totale.

4 juin : Début de l'offensive Broussilov sur le front russe les forces russes conduites par le général Broussilov, commandant en chef du front sud-ouest, lancent une grande offensive contre les armées allemandes et austro-hongroises en Pologne et en Autriche-Hongrie. Cette offensive, initialement prévue le 15 juin, est avancée pour soulager l'Italie de la pression austro-hongroise, le haut commandement italien ayant demandé l'intervention des Russes.

1^{er} juillet-18 novembre : bataille de la Somme.

20 août : Entrée en guerre de la Roumanie aux côtés des alliés.

15 septembre : Première utilisation de chars d'assaut par les Britanniques.

6 décembre : Prise de Bucarest par les Allemands. Après la chute de Bucarest, l'armée roumaine opère une retraite sur le Sereth, près de la frontière ukrainienne. En se retirant, les roumains détruisent leurs installations pétrolières. Dans des conditions exécrables, le repli se poursuit tout le mois de décembre à travers la plaine moldave. L'état roumain se reconstitue en Moldavie, avec pour capitale Lasi. Malgré l'insistance de leurs alliés russes, le roi Ferdinand Ier refuse l'évacuation de son armée en Russie, et à la fin de l'année 1917, les Roumains sont obligés de demander l'armistice et de signer une paix de défaite avec les puissances centrales.

25 décembre : Joffre, honoré du titre de maréchal de France, est remplacé par Nivelle à la tête de l'armée française.



Photo SHD du château de Vincennes

■ ■ ■ Le correspondant défense de votre commune

La fonction de Correspondant défense a été créée en 2001. Le Correspondant défense est un élu issu du Conseil municipal, Jean-Marie Goujon pour notre commune.

Il est localement un lien, un vecteur d'information, un point de contact pour tous, en matière de Défense : jeunes scolarisés ou non, actifs, retraités, associations, entreprises, élus...

Il répond aux sollicitations autant qu'il propose des actions.

Sa mission

Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires et de son département pour les questions de défense et de relations Armée Nation.

Il sensibilise ses concitoyens aux questions de Défense.

Sa mission s'articule autour de 3 axes :

LE PARCOURS CITOYEN

Le rôle du Correspondant Défense dans le parcours citoyen

Il met à disposition et diffuse toute l'information nécessaire au recensement dans sa commune.

Il participe en qualité d'intervenant à la Journée Défense et Citoyenneté.

Il est en contact avec les membres de la communauté éducative pour aider à la mise en œuvre de l'enseignement de la Défense.



Définition du parcours citoyen

Le Parcours citoyen existe depuis la suspension du service militaire en 1997. Il comprend 3 étapes successives obligatoires :

- L'enseignement de la Défense en classes de collège et lycée.
- Le recensement en mairie de résidence à partir de 16 ans.
- La Journée Défense et Citoyenneté devant être effectuée entre la date du recensement et 25 ans.

INFORMATION SUR LA DEFENSE

Les actions en matière d'information sur la défense

Il participe aux réunions d'information avec les autorités militaires du département. Il informe les jeunes et ses concitoyens sur les métiers de la Défense et renseigne sur les modalités d'accès aux emplois civils et militaires. Il présente à ses concitoyens les différentes voies possibles pour s'impliquer dans les « activités de Défense ».

LES ACTIVITÉS DE DÉFENSE

Ouvertes aux citoyens recensés, il s'agit :

- Du volontariat : dans les activités de défense ou dans les armées de 18 à 25 ans, expérience professionnelle rémunérée, de 1 à 5 ans.
- Des préparations militaires : de 18 à 30 ans, stages d'initiation de 1 à 4 semaines au sein des forces armées.
- Des réserves : à partir de 18 ans. Réserve citoyenne,

ou réserve opérationnelle soit 5 à 30 jours par an dédiés au renforcement des capacités militaires des forces armées.

Pour en savoir plus :

www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete

LA SOLIDARITE ET LA MEMOIRE

Il appuie concrètement la sensibilisation des jeunes générations à la mémoire des conflits.

Il est un lien avec les associations d'anciens combattants pour prendre part aux actions de solidarité envers les vétérans et leurs proches.



LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE MÉMOIRE

Participation aux commémorations.

Organisation de visites de sites, d'expositions, de conférences, de rencontres avec des témoins... Soutien aux projets éducatifs.

Pour en savoir plus : www.onac-vg.fr

Les symboles de la République



Les enfants fréquentant le temps périscolaire ont participé pour la première fois au concours annuel intitulé « les symboles de la République ».

Ce concours est organisé conjointement par la Délégation Militaire Départementale (DMD 82), l'association des Maires de France (AMF) et les Présidents de Communauté.

Il a pour objet de préserver et de transmettre les valeurs citoyennes auprès des jeunes générations afin de donner du corps au lien armée/nation.

Jean Marie Goujon, Conseiller Municipal et Correspondant Défense de la commune est allé à la rencontre des jeunes durant le temps périscolaire pour présenter le projet sous forme d'un diaporama et échanger sur les valeurs de la république.

Le travail de réflexion des jeunes participants s'est articulé autour de trois grandes étapes :

- Découverte des symboles de la république
- Réalisation par les élèves, encadrés par les responsables du périscolaire, d'un dessin ayant pour vocation de devenir une carte de vœux.
- Les dessins retenus et primés servent de cartes de vœux et sont proposés aux grandes administrations départementales.

Au terme de leur participation les enfants se sont rendus à la Mairie à la découverte des symboles de la république.



L'exposition des 326 œuvres se tiendra dans le hall du Conseil Départemental jusqu'au 9 janvier 2017.

■ ■ ■ Région Occitanie



La nouvelle région, issue de l'union de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, a mené une grande consultation institutionnelle et citoyenne sur son futur nom. La première phase de celle-ci a permis à chacune et chacune de proposer un nom,

exprimer sa préférence, parmi les noms sélectionnés par Internet ou en remplissant des bulletins imprimés et largement diffusés, notamment par voie de presse.



À son terme le nom Occitanie, enrichi de la signature Pyrénées Méditerranée, était adopté. Un nom qui se veut fédérateur et porteur d'une identité commune mettant en avant l'ensemble du territoire et des cultures. L'Etat a confirmé ce nom le 29 septembre.

La prochaine étape étant un concours lancé le 28 octobre pour réaliser la future identité visuelle de la Région. Cette identité devra tenir compte des richesses culturelles, catalanes et occitanes, du territoire.

Née officiellement le 1er janvier 2016, la Grande Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée redessine les contours du territoire le plus attractif de France. Cette nouvelle Région aux compétences renforcées regroupe désormais 13 départements et un patrimoine exceptionnel.

La région la plus attractive de l'Hexagone

- **Population :** 5e région la plus peuplée de France : 5 724 711 habitants (Insee, au 1er janvier 2014), soit 8,7 % de la population. 78,7 habitants au km² (116 en métropole).
- **Croissance démographique :** Avec plus de 50 000 nouveaux habitants chaque année, la région verra sa population globale augmenter de 800 000 personnes d'ici 2030.
- **Urbain-rural :** La population de la Grande Région peut être répartie en trois groupes : 1/5 de la population vit dans l'une des deux Métropoles, Toulouse (725 000 habitants) ou Montpellier (434 000 habitants) ; moins d'un tiers (28%) vit dans les Communautés d'Agglomération (hors Toulouse et Montpellier) ; enfin plus de la moitié (51%) vit dans les autres Communautés et groupements de communes.



- **Âges** : Un peu moins de jeunes et un peu plus de « seniors » qu'au niveau national : 23 % ont moins de 20 ans et 19,7 % plus de 65 ans.

Une « grande région » plus vaste que l'Irlande

- **2^e plus grande région de métropole** (72 724 km²).
- **13 départements** (le plus grand nombre pour une région) 4 565 communes.
- **5^e PIB régional** : 150,397 milliards d'euros. La plus forte croissance moyenne entre 1990 et 2012 : + 2,1 % par an.
- **Tertiaire** : 1 716 900 emplois et 78,6 % de la valeur ajoutée.
- **1^{ère} région pour le taux de création d'entreprises** : 15,2 %.
- **35 grandes écoles, deux grandes universités** à Toulouse et Montpellier ainsi que des sites universitaires répartis sur l'ensemble du territoire pour un total 227 148 étudiants.
- **8 sites classés Patrimoine mondial de l'Humanité** par l'Unesco.
- **3^{ème} région en monuments historiques** : près de 4 500.

- **2 Parcs Nationaux, 1 Parc Naturel Marin et 6 Parcs Naturels Régionaux.**

- **215 km de littoral**, 40 000 hectares d'étangs et lagunes.

- **2 900 kilomètres de voies ferrées**, 550 trains et 61 000 voyageurs quotidiens.

- **10 aéroports**, fréquentés par 10.737 millions de passagers en 2014.

TOURISME EN OCCITANIE

Une offre touristique de choix où chacun trouvera son bonheur entre patrimoine architectural, paysages remarquables.

ATOUTS ECONOMIQUES

Le développement économique est l'une des compétences majeures de la Région Occitanie : industrie, agriculture, artisanat, tourisme, sciences du vivant, ou encore économie littorale...

Les atouts dont dispose ce territoire constituent autant d'opportunités de création d'emplois et de richesse.

Source : Insee, Régions LR et MP, Sacem, ministère de la Culture, Inao

Voeux au personnel communal



Selon une tradition bien établie, le personnel municipal, les employés de la maison de retraite la Résidence Pagomal et les élus se sont retrouvés le 2 décembre à la salle Jean Bourdette pour le repas de fin d'année afin de vivre ensemble un moment très convivial.

Après avoir félicité son personnel pour sa disponibilité envers les Montbetonnais, M. le Maire a ensuite souligné l'implication de tous dans leurs tâches, sans oublier l'ensemble des élus pour leur dynamisme et leur détermination à voir le village progresser.

Cette soirée aura été marquée par la remise des médailles d'honneur régionale, départementale et

communale à certains élus et agents communaux. Une belle cérémonie pour saluer les personnes travaillant concrètement au service de l'intérêt général conjuguant professionnalisme et dévouement.

Ainsi ont été décorés :

Les élus : M. Paul GRAND la médaille d'argent pour 20 années et M. Christian MOULIS la médaille vermeil pour 30 années

Les employés communaux :

Jean Christophe ORLIAC, Monique CAVALLO, Miguel MÉNA pour 20 ans de service.



■ ■ ■ Nouveau cimetière

Le cimetière actuel rue Maurice Sirac, arrive à saturation.

L'équipe municipale a réfléchi à la nécessité de la création d'un nouveau cimetière devant répondre aux futures demandes des administrés.

Après recherche, la commune a acquis un terrain idéalement situé chemin des Carretals.

Les travaux d'aménagements ont débuté avec tout d'abord la création du parking. La partie du terrain accueillant le futur cimetière a été nettoyée et aplanie. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales et le réseau d'eau potable ont été mis en place. Le site du cimetière sera entièrement clôturé à l'exception du parking.

Le nouveau cimetière permettra de disposer d'environ 200 emplacements.





■ ■ ■ **Eclairage public**

La commune poursuit son programme d'extension et de remplacement des équipements lumineux publics. Les éclairages installés sont systématiquement économes et de qualité. Ce programme se fait de manière réfléchie pour s'adapter parfaitement aux besoins réels, éviter le sur éclairage, réduire la facture énergétique et la pollution lumineuse.

Eclairage public

Une partie des ampoules des éclairages de voiries ont été remplacées par un système à led.

Les nouveaux équipements et extension de l'éclairage sont systématiquement équipés de LED comme par exemple la route de Lacourt Saint Pierre.

La rue du 19 Mars 1962, la résidence la Montagne pour sénior et l'espace boisé près du centre culturel sont équipés de luminaires avec détection de présence et dégradeur permettant d'éclairer avec précision les zones piétonnes selon l'affluence.



Illuminations des fêtes de fin d'année

La municipalité a constitué son propre stock de décoration exclusivement à ampoule LED dans un souci de maîtrise et d'économie de l'énergie. Dans le même esprit d'économie la période d'allumage est plus restreinte notamment la nuit.



■ ■ ■ **Le chantier de L'aire de jeux pas à pas !**

La municipalité privilégie les travaux en régie ce qui permet de bénéficier d'équipements à des coûts pas trop élevés.

Hormis l'achat du jeu, d'une partie du terrassement et de la livraison du gravier, l'installation de l'aire de jeux pyramide et des aménagements des abords des wc ont été effectués avec professionnalisme par les agents communaux.

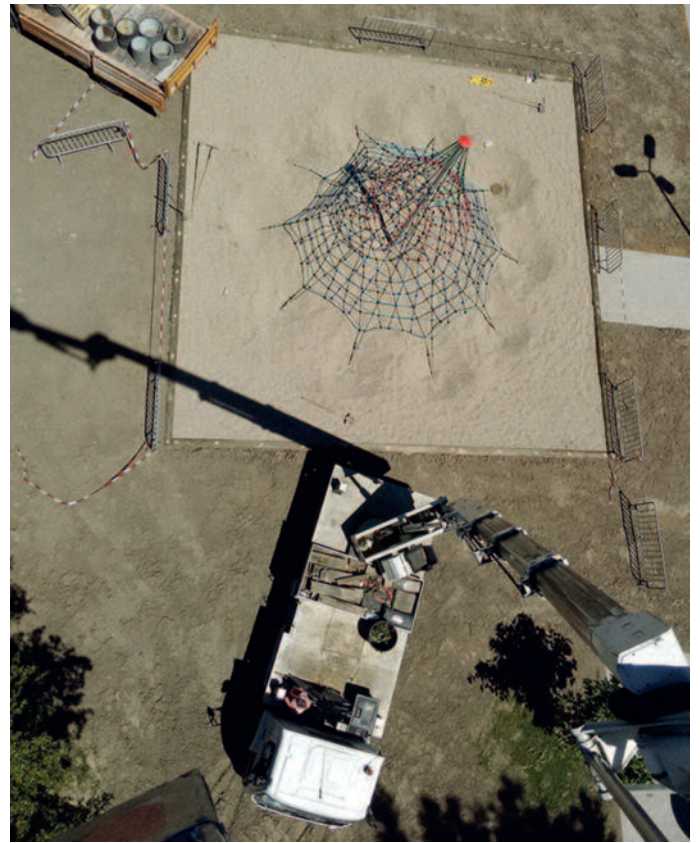
Terrassement de finition.



Murets, plots de fixation et bordures de sécurité.



Livraison du gravier amortissant sous le jeu.



Aménagement des abords des wc en cailloux lavés.





■ ■ ■ Enfouissement des réseaux

La route de Montauban, entre le rond-point de la Mairie et le rond-point de Lacourt, offre un « décor » varié de gros câbles (réseau ERDF), de petits câbles (réseau téléphonique) et de poteaux de tout type.

Après de longues années d'attente le dossier de la commune a été retenu. Les différents intervenants (Syndicat départemental de l'Energie, ERDF, Orange) accompagnés par la commune ont bouclé le projet d'enfouissement de l'ensemble des réseaux.

C'est une opération lourde, complexe et coûteuse, notamment au cours de la phase travaux avec la mise en place d'un plan de circulation gênant pour les automobilistes.

Mais cette opération participe à l'embellissement du village.

A la fin des travaux d'enfouissement la chaussée sera traitée par des reprises de l'enrobé.



Réparation du réseau égout



Suite à des dysfonctionnements répétitifs et après investigation une partie du réseau route de Montauban a été constaté totalement dégradé sous l'effet de multiples facteurs.

La remise en état d'urgence du réseau a nécessité de lourds travaux de terrassement pour rétablir rapidement le bon écoulement des eaux usées au cœur du village.

Appartements Communaux

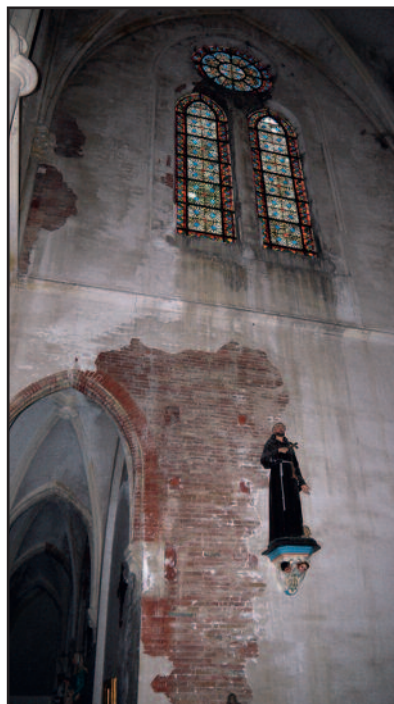


La toiture de l'immeuble a entièrement été refaite avec le remplacement des tuiles.

Le bâtiment a également bénéficié d'un ravalement complet de la façade avec un enduit assorti à celui du groupe scolaire et la réalisation d'une fresque murale géante.

Eglise

Un mur intérieur de la chapelle, dégradé suite à des dégâts d'infiltration d'eau, a entièrement été refait.



Ralentisseurs

Les ralentisseurs type îlots ont été remplacés par des ralentisseurs de vitesse en enrobé sur toute la largeur de la chaussée. Ce nouveau dispositif de modération de la vitesse est plus adapté à cette zone et notamment au niveau du point sensible de l'espace boisé près du centre culturel. Ce procédé est moins bruyant lors du franchissement par les véhicules et plus efficace pour un maximum de sécurité.



Sapins de Noël

Les fêtes de fin d'année approchent et vous commencez à vous procurer le roi de la fête, le sapin de Noël.

Il devient encombrant une fois la fête terminée et vous souhaitez naturellement vous en séparer.

Pour la deuxième année consécutive la municipalité met en place un point de collecte des sapins pour leur deuxième vie en vue de les recycler, les broyer et les composter. Le compost sera ensuite utilisé dans les espaces verts du village.



Le point de collecte sera installé au centre commercial dès la semaine 52.



■ ■ ■ Fleurissement hivernal

Cet hiver encore le village prend des couleurs avec les points de fleurissement nombreux et variés.

Les agents du service des Espaces Verts ont réalisé les plantations des massifs au sol et des jardinières qui devront résister aux conditions climatiques hivernales parfois capricieuses.



Pensées, pavots et chrysanthèmes nous accompagnerons jusqu'au printemps.

■ ■ ■ Prairie fleurie

Les agents communaux ont aménagé une zone de prairie fleurie au niveau des espaces verts route de verlhaguet. Ils ont préparé la terre et semé les graines.

La prairie fleurie constitue un mode de gestion des espaces verts conciliant originalité et esthétisme au service de l'amélioration du cadre de vie.

Rendez-vous au printemps pour le résultat final.



■ ■ ■ Illuminations

L'approche des fêtes de fin d'année mobilise les services techniques communaux bien avant la date ultime. Tout commence par l'indispensable révision des installations électriques comme la vérification des ampoules et guirlandes pour un éventuel remplacement ou réparation.

L'installation d'une partie des illuminations (hormis celles louées) comme les chapiteaux aux giratoires, les guirlandes au centre commerciale et à la mairie, représente un travail important à la veille des fêtes de fin d'année.

La pose des décorations lumineuses est en partie effectuée par les agents communaux avec l'appui d'une entreprise équipée de nacelles pour la partie technique en hauteur.

La traversée de Montauban ne disposera pas des décorations habituelles en raison des travaux d'enfouissement des réseaux en cours.



■ ■ ■ Fresque Murale

La municipalité projetait d'habiller le mur des appartements de l'ancienne école idéalement situé au centre du village et à la vue des passants.

Pour faire parler et animer ce mur elle a fait appel à un artiste peintre local, Jean Jacques Kugel.

Une fois le thème du canal retenu l'artiste peintre a pu exprimer son talent au bout de ces pinceaux sur cet espace aux dimensions remarquables.

Ce mur aveugle, sans intérêt particulier s'est transformé en une œuvre publique pour les gens de la rue. Les fresques murales extérieures sont une manière de démocratiser l'art en le rendant accessible au plus grand nombre sans être obligé d'entrer dans un musée ou une galerie.

Au fil des semaines, les détails de la fresque se sont précisés selon l'inspiration de Mr Kugel. Il faut s'attarder un peu devant cette œuvre pour la détailler, apprécier toutes les nuances parfois surprenantes et ludiques de son style.

M. Kugel a installé son atelier/galerie au bord du canal dans une ancienne maison d'éclusier.

Ces œuvres sont également visibles sur son site internet : <http://kugel6.wixsite.com/portfolio/fresques>



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune a remplacé notre Plan d'Occupation des sols (POS) et modifié le zonage et le règlement d'urbanisme de la commune depuis le 11 septembre 2013.

Il a pour but d'organiser le développement et l'aménagement du territoire de notre ville pour environ dix ans. Mais il reste un document vivant qui peut dans une certaine mesure s'adapter aux évolutions rendues nécessaires par la loi ou la réalité concrète du terrain.

Après plusieurs années de pratique nous avons donc réalisé un premier bilan du PLU. Celui-ci s'avère globalement positif, la transition avec l'ancien POS s'est déroulée sans accroc et l'urbanisation de la commune s'est poursuivie de manière plus encadrée, en adéquation avec nos services et équipements.

Malgré tout, l'instruction des différentes demandes d'urbanisme depuis trois ans a révélé quelques erreurs ou défauts, que ce soit au niveau du zonage ou du règlement, qui ont pu ponctuellement gêner la réalisation de projets alors que ce n'était pas notre intention.

Nous allons également aménager le terrain situé en face du centre commercial actuel, Route de Montauban, ce qui nécessite d'ouvrir cette zone d'extension commerciale au niveau de notre document d'urbanisme.

Afin de procéder à ces différents ajustements nous avons engagé une procédure de modification du PLU, qui durera plusieurs semaines et prévoit une consultation de la population via une enquête publique. Vous en serez informés par voie d'affichage et parution dans la presse locale.

Il s'agit toutefois d'une simple modification et non d'une révision du PLU et seules quelques adaptations mineures peuvent être adoptées à ce titre.



■ ■ ■ **Inscription sur les listes électorales**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales

Les jeunes de moins de 18 ans

L'inscription est d'office si les jeunes gens et jeunes filles se sont recensés pour la journée d'appel à la défense à leurs 16 ans, sinon ils doivent se présenter à la Mairie de la résidence au moment de leur majorité munis de leur carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Les nouveaux arrivants

La demande est personnelle à tout moment de l'année jusqu'au 31 décembre de l'année et ne prendra effet qu'à partir du mois de mars de l'année suivante. La présentation de la carte d'identité ou du passeport est obligatoire ainsi que celle d'un justificatif de domicile.

Vote par procuration

Si lors d'une élection, un électeur ne peut se rendre au scrutin, il peut donner procuration à un électeur de son choix.

Pour cela, il doit se rendre aux autorités suivantes pour obtenir sa procuration en prenant une copie de la carte nationale d'identité de la personne à qui il donne pouvoir :

- Commissariat de Police,
- Gendarmerie,
- Tribunal d'instance.

Le mandant désigne alors son mandataire qui doit être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Le mandataire a droit à 1 seule procuration établie en France ou 2 procurations (1 établie en France et 1 établie à l'étranger).

Changement d'adresse pour un électeur sur une même commune

Pour un changement d'adresse, veuillez présenter un justificatif de domicile (EDF-GDF- quittance loyer...).



Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Pour lutter contre les départs à l'étranger de jeunes radicalisés, l'autorisation de sortie du territoire sera à nouveau d'actualité à compter du 15 janvier 2017.

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant sans leurs parents est rétablie afin de lutter contre les départs à l'étranger de jeunes radicalisés.

Ainsi, l'enfant qui quitte le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire signée d'un tel titulaire (C. civ. art. 371-6). Ce dernier doit remplir à cette fin un formulaire mentionnant notamment la durée de l'autorisation qui ne peut excéder un an à compter de la date de la signature.

Ces dispositions entreront en vigueur le 15 janvier 2017.

Loi 2016-731 du 3-6-2016, art. 49 - Décret 2016-1483 du 2-11-2016

Repas de la chasse - 19 juin 2016

Repas de l'association des chasseurs (ACCA). Sanglier à la broche et plats préparés par les bénévoles.



Feu de la Saint Jean - 25 juin 2016

Le début de l'été à la fête. Spectacle vitaminé, repas sur la place servi par l'association du Vélo Club et grand feu traditionnel pour clôturer cette belle soirée.



Fête nationale - 13 juillet 2016

La fête nationale a connu une affluence record. Repas, bal disco et feu d'artifice avec Tripottes et Mascagne.





4 jours de fête non-stop - 13, 14 et 15 août 2016



Bienvenue à la campagne - 20 et 21 août 2016

Ruralité, gastronomie, producteur locaux et animaux de la ferme.



Forum des associations - 9 septembre 2016

Les associations montbetonnaises à l'honneur, repas sur la place et le film
«les aventures du Petit Nicolas» en dessert.



Alors... Jouons - 24 et 25 septembre 2016

Plus de 3200 visiteurs et 150 bénévoles pour la 8^{ème} édition du Festival du Jeu.
Plusieurs jours de partage, de fête, de joie et de découverte de la diversité des activités ludiques.
Rendez-vous pris à l'automne 2017 à Castelsarrasin.



Vide greniers du football - 2 octobre 2016

Déballages objets et babioles diverses sur la Place Alibert.



Fête de l'artisanat et saveurs gourmandes - 6 novembre 2016

Les ambassadeurs de l'artisanat et du terroir pour une démonstration de leur savoir faire.





Soirée Beaujolais - 19 novembre 2016

Une soirée conviviale autour du vin nouveau et d'une ambiance musicale et dansante.



Téléthon - 2 et 3 décembre 2016

Montbeton s'est mobilisé pour le 30^{ème} anniversaire du Téléthon.

Le Téléthon est devenu en l'espace de 30 ans un évènement sans précédent, réunissant des millions de personnes pour mener un combat sans relâche contre les maladies génétiques rares.

Le téléthon est né d'une conviction et d'une volonté : guérir des maladies génétiques rares et longtemps considérées comme incurables.

Cet édition anniversaire a donné lieu à des animations tout au long de la journée du samedi 3 décembre.

Défilé de voitures anciennes et moto organisé par l'association Plein Phare 82. Les enfants ont pu faire des tours de moto.

Cours de zumba sur des rythmes endiablés.

Buvette et stand de douceurs sucrés entièrement préparés par des bénévoles.

Loto grâce aux dons des associations et des commerçants locaux.



AP2EM

Nouveau bureau

L'association des parents d'élèves ont renouvelé les membres du bureau lors de leur dernière assemblée générale. L'ensemble des membres du nouveau bureau constitué sont des parents bénévoles expérimentés et aguerris à l'organisation de toutes les manifestations proposées. Le dévouement et l'implication personnelle de chacun est la garantie de poursuivre les actions et répondre aux futurs objectifs.

Ont été élus Cédric BRARD Président, Nadège BORGCO Co-présidente, Benjamin COULON Trésorier, Sophie LAPRADE Trésorière Adjointe, Karine ROBERT Secrétaire, Marjory PESENTI Secrétaire adjointe.



Gilles Vergnes

Gilles Vergnes a passé le relais à son collègue Cédric Brard en toute amitié. Gilles a commencé cette belle aventure en tant que bénévole puis il s'est totalement investi dans son rôle de Président durant 5 années consécutives. Il retiendra de ces

années passées, d'une richesse extraordinaire, de belles rencontres humaines. Tout d'abord avec des bénévoles investis et déterminés dans les tâches pas toujours simples où les obstacles sont souvent nombreux, avec les équipes enseignantes et les élus du conseil municipal à l'écoute des initiatives. La reconnaissance de tous ces efforts a permis de récolter des fonds pour organiser des sorties et l'achat de divers matériels profitant à l'ensemble des enfants des écoles.

Mais Gilles n'a pas coupé le cordon et donne toujours de son temps et de son savoir-faire en tant que bénévole.

Les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour leurs manifestations annuelles.

L'enjeu du vide greniers du 5 juin, avec son organisation complexe, a parfaitement été relevé.

Les élèves des écoles ont profité des animations ludiques de la fête des écoles du 1er Juillet.

L'espace culturel a fait salle comble avec les participants inscrits et le public à l'occasion de la manifestation « tout pour l'enfant ».



■ ■ ■ Association les Amis de l'église de Montbeton

Une nouvelle association voit le jour à Montbeton.

Mr Michel WEILL, Maire de Montbeton, accueillait la première Assemblée Générale de l'association « Les Amis de l'Eglise de Montbeton » à la Mairie le 30 Août.

A l'ordre du jour la constitution des membres du bureau, des échanges sur les actions et projets constructifs pour l'église du village.

Ont été élus Eric Bessou Président, Marc Alibert Vice-Président, Gérard Bomin Trésorier, Bernadette Estripeau Vice-Trésorière, Marie Hélène Polycarpe Secrétaire et Françoise Bénazet Vice-Secrétaire.

L'association s'est fixée comme but la sauvegarde de l'église du village, un patrimoine inestimable. Cet édifice, d'une grande richesse architecturale extérieure et intérieure, ne laisse personne indifférent, croyant ou non croyant.

L'association lance un appel à tous ceux désireux de contribuer ou de s'investir à la conservation, sauvegarde, embellissement ou même connaissance de l'église, son histoire passée et celle qui reste à écrire pour les générations futures.

Les membres de l'associations réfléchissent à des actions et événements dont les bénéfices engendrés seront entièrement réinvestis dans divers travaux ou réfection de l'église.

Pour tous ceux désireux de participer à cette belle aventure, les membres du bureau ont fixé l'adhésion à 10 €uros minimum par famille.

L'association a participé pour la première fois au Forum des Associations au cours de laquelle les bénévoles ont pu échanger et discuter avec les visiteurs.



■ ■ ■ Trollistes et Compagnie

L'association Trollistes et Compagnie rassemble des passionnés de jeux en tout genre, en particulier du jeu de rôle.

Actifs dans la communauté « rôlistes », les membres se rendent régulièrement en convention un peu partout afin de porter les couleurs Trollistes.

L'association participe en tant que co-organisateur au festival itinérant « Alors...Jouons ».

Attachée à la commune de Montbeton, elle se porte volontaire et participe aux événements de la ville dès qu'elle en a l'occasion.

Les Trollistes vous attendent chaque samedi de 14h00 à 02H00 à l'ancienne Mairie de Montbeton, rue du 19 Mars 1962.

Son président, Mr Frédéric PADRO, se tient à votre disposition pour tous renseignements au 06.87.56.00.63.



Vital Tonic

Joyeux anniversaire !

Cette année 2016 a été une année un peu particulière pour l'association VITAL TONIC.

Créée en 1996, elle fête cette année ses 20 ans d'existence.

L'association, dont la devise pourrait se résumer par « bouger et danser », accueille depuis 20 ans ses adhérents, enfants et adultes, aux cours sportifs et dansants. Les séances se déroulent toujours en musique mais surtout dans une ambiance conviviale qui ne faiblit pas avec les années.

Nelly n'a jamais cessé d'évoluer, se renouvelant sans cesse pour promouvoir d'avantage et faire partager sa passion. Heureuse et fière du chemin parcouru.

C'est donc avec une certaine émotion que les membres de l'association se sont retrouvés pour la grande fête d'anniversaire.

Les enfants étaient rassemblés l'après-midi autour de friandises, d'animations comme maquillages et ballons, le tout dans une ambiance DJ et dansante, puis la soirée spéciale avec les adultes autour d'un repas festif et dansant. Tous les membres de l'association ont répondu présents, ceux de la première heure, comme les nouveaux venus.

Le Gala de Danse, événement annuel de l'association, s'est déroulé le 18 juin dans la salle Jean Bourdette. Ce spectacle unique permet aux artistes amateurs de tous âges de s'épanouir dans des créations et numéros dansants et gymnastiques. Chaque participant a mis du cœur, de l'énergie et des longues heures de répétitions pour fouler les planches et proposer un spectacle le plus abouti possible.

Le public est toujours au rendez-vous pour apprécier le travail fourni tout au long de l'année.



■ ■ ■ Mini sportifs

Le sport est une composante importante dans la vie de nos bambins. Ils sont de plus en plus nombreux à le pratiquer et de plus en plus tôt. L'activité sportive est bien plus qu'un moyen de se dépenser. Les tous petits ont avant tout besoin d'extérioriser leur énergie, et cela dans un cadre ludique.

C'est aussi une façon pour eux d'être confronté aux victoires, aux défaites, l'occasion de se faire des amis. Le sport les sociabilise et les aide à se construire.

Sports individuels ou sports collectifs, l'activité physique apprend la maîtrise de soi aux enfants turbulents, la confiance aux plus timides, l'autonomie aux plus renfermés et, surtout, l'esprit d'équipe et d'entraide.

Mais quel que soit le sport choisi, la pratique d'une activité physique est essentielle pour le bon développement d'un enfant.

Bref, le sport est l'école de la vie !



■ ■ ■ Fêtes des écoles

Le 30 juin pour l'école maternelle et le 1er juillet pour l'école élémentaire ont marqué la fin du cycle scolaire. Mais une année d'écolier se doit de se terminer de manière festive.

Les élèves de l'école maternelle ont présenté un spectacle de danse et fredonné des chansons avec application après des semaines de répétitions. Le talent des mini artistes a séduit le public nombreux.

L'équipe enseignante de l'école élémentaire, avec la complicité des cantinières, des animateurs du périscolaire et des employés communaux ont élaboré une journée « anglaise ».

Un pique-nique géant a été organisé dans la cour de l'école réunissant 300 convives dont le menu a entièrement été confectionné par le personnel de restauration.

Les parents ont été invités de 16 h 30 à 18 h 30 à un parcours découverte anglais avec différents ateliers : balade à travers le jardin, jeux interactifs, expositions et travaux des enfants du CLAE, photos et films du séjour des CM.

Cette balade «so british » s'est terminée avec un goûter traditionnel avec thé, pancakes et cookies « of course » !



■ ■ ■ Une nouvelle directrice pour notre école maternelle

L'école maternelle a accueilli à la rentrée sa nouvelle directrice Mme Lucie GONZALEZ.

Mme Gonzalez est issue de la promotion 1980-1983 de l'École Normale de Montauban et enseigne depuis 1983. Elle a occupé différents postes à la campagne comme à la ville en tant que conseillère pédagogique avant d'assumer des directions d'écoles maternelles. Elle continue d'assurer des missions de formation auprès d'étudiants se destinant à l'enseignement dans le 1er degré. Ainsi elle accueille sur certaines périodes des étudiants dans sa classe ou en allant travailler avec eux à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation). Afin d'exercer ces formations elle bénéficie de deux jours de décharge de classe et Mme Malagoli complète les temps de classes.

De son propre aveux Mme Gonzalez est ravie d'enseigner à l'école maternelle de notre village où elle s'applique à transmettre les valeurs de la république.



Rentrée scolaire 2016-2017

Cette année un effectif stable pour le groupe scolaire Pierre Bonhoure.

Ecole élémentaire 331 enfants répartis en 13 classes :

Classes	Nombre d'élèves	Enseignants
CP	25	Mme MANZANERO
CP	25	Mme CASTEL - Mme CASTAN
CP-CE1	24	Mme RAZIMBAUD
CE1	26	M. BESSE
CE1	27	Mme BEZIAT
CE2	24	M. BERTRAND
CE2	24	Mme DEPASSE
CE2-CM1	25	M. COUSINEY
CM1	27	M. RICHARD
CM1	27	Mme DUGAS
CM1-CM2	25	Mme MANRIC – Mme AILHAS
CM2	26	Mme LEFEVRE
CM2	26	M. SANGOI - Mme CASTAN



Ecole maternelle 191 enfants répartis en 7 classes :

Classes	Nombre d'élèves	Enseignants	ATSEM
Très Petite et Petite Section	28 (7 TPS et 21 PS)	Mme GONZALEZ Mme MALAGOL	Mme BESSARIEUX Delphine
Très Petite et Petite Section	27 (7 TPS et 20 PS)	Mme COLLART	Mme ANDRIEU Audrey Mme SAOU Myriam
Petite et Moyenne Section	26 (11 PS et 14 MS)	Mme JAUD	Mme JEAN Muriel
Moyenne Section	27	Mme MARTINOT	Mme DELLUC Muriel
Moyenne et Grande Section	27 (12 MS et 15 GS)	Mme DELCUZOUL	Mme LORENZATI Sonia
Grande section	28	Mme FOUQUART	Mme SERIOT Céline
Grande section	28	Mme DIDIER	M. GAYRAUD Jean-Christophe

Les deux conseils d'école ont eu lieu les 18 octobre et 4 novembre, les enseignants et les représentants des parents d'élèves se sont déclarés satisfaits de cette rentrée.

Les différentes activités ont déjà commencé, sortie au musée, piscine, musique et de nouvelles sont prévues tout au long de l'année.

Le projet d'école mis en place en septembre 2015 pour une durée de trois ans se poursuit. Ce projet est en relation avec le projet éducatif territorial (PEDT) de la commune qui organise les activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Equipements :

La municipalité a complété l'équipement informatique en achetant un nouveau ordinateur portable et en équipant deux classes de l'élémentaire d'un tableau numérique interactif : ordinateur, vidéoprojecteur et tableau sont liés.

Les informations sont traitées sur le tableau grâce au stylo numérique de façon ludique et interactive.

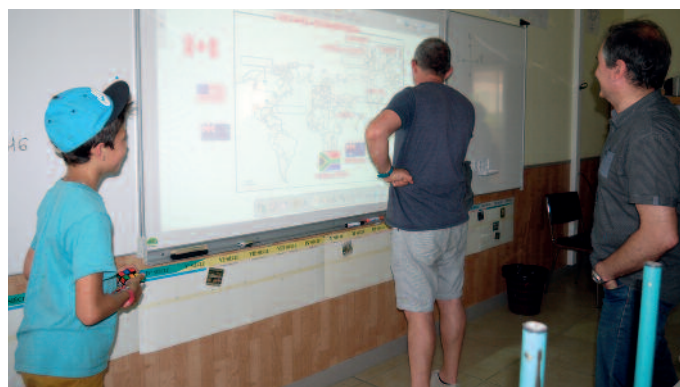
Rappel :

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2017, et nous permettre d'avoir une prévision au plus juste des effectifs, nous demandons aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Maternelle pour l'année scolaire 2017-2018 de le signaler dès maintenant à la Mairie.

En effet les prévisions des effectifs doivent être communiquées à M l'inspecteur d'académie dès le mois de janvier.

Les pièces à fournir sont :

- 1 copie du livret de famille
- 1 justificatif de domicile
- 1 certificat de radiation (en cas de changement d'école)



■ ■ ■ Départs

Départ de Mme Panien - Enseignante

Hélène Panien nous a quitté après plusieurs années passées à l'école élémentaire pour poursuivre sa carrière dans les montagnes pyrénéennes. Elle nous laisse en héritage l'initiative du jardin pédagogique et du potager partagé que les élèves, enseignants et personnel du périscolaire auront à cœur de faire vivre tout au long de l'année.

Les collègues enseignant ont fêté son départ en chanson... devant un public ému.

**Départ de Mme TIGNOL - Directrice maternelle**

L'enseignement dans une école maternelle n'est pas un métier comme les autres. Il est la voie et le plus souvent la vocation de ceux qui ont choisi de transmettre le savoir à des générations successives. Une mission fondamentale qui tourne autour de l'éducation et de la jeunesse,

à former les citoyens de demain.

La carrière de Mme Tignol témoigne de son attachement aux enfants, une belle et longue carrière d'institutrice





et de Directrice d'école consacrée à l'épanouissement des tous petits enfants confiés par les parents.

Mais les enfants, parents, enseignants et élus ne pouvaient se résoudre à la laisser partir sans lui exprimer toute l'estime et le profond respect pour son travail.

C'est avec la complicité de l'association des parents d'élèves, des collègues institutrices, du personnel d'école et des élus que les petits et anciens élèves ont témoigné leur attachement à l'occasion de la fête de fin d'année.

L'émotion était bien présente dans les chansons, les poèmes, les cadeaux et les roses blanches à profusion offertes par les enfants.

Départ de Monique CAVALLO, ATSEM

Monique rend son tablier d'ATSEM après 21 années passées au service de la collectivité. Deux décennies consacrées au sens du devoir accompli et à sa place privilégiée auprès des tous petits. Un poste exercé avec application, sérieux et professionnalisme que ce soit dans l'assistance des enseignants auprès des jeunes enfants mais aussi au CLAE pour la commune.

Son départ a été fêté à l'occasion de la fête de fin d'année scolaire. Une vraie surprise teintée d'émotion forte, de cadeaux et malgré tout d'un pincement au cœur.

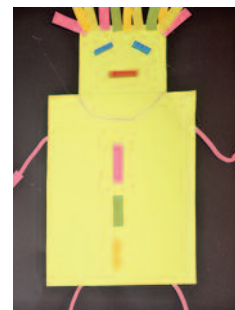
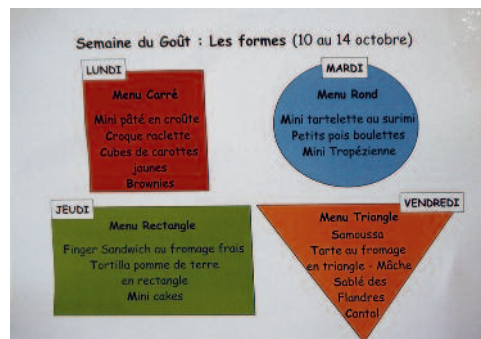


Semaine du goût au restaurant scolaire

Du 10 au 16 Octobre, la Semaine du goût, placée sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt avait pour thème cette année « Mieux manger pour vivre mieux ». Une éducation au goût qui passe aussi et peut-être avant tout, par l'école.

Aussi à Montbeton, la cantine mais aussi les enseignants et les animateurs ont participé à cette 27^{ème} édition. Pour partager avec les enfants le plaisir de se nourrir sainement, le personnel cantine a proposé une animation avec des menus composés sur le thème « des formes ». Menus Carré, Rond, Rectangle ou Triangle ont stimulé l'imagination et permis d'éveiller un peu plus curiosité culinaire et gustative.

Pour l'occasion, la salle du restaurant a été décorée des travaux, affiches et dessins élaborés par les enfants fréquentant les activités du périscolaire. Et dans certaines classes de l'élémentaire les enseignants en ont profité pour travailler sur les différentes formes que l'on retrouve en mathématiques.



■ ■ ■ PEDT

La mise en place d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) peut s'avérer parfois complexe.

Mais après un travail soutenu de toute l'équipe, Agents territoriaux, intervenants associatifs et professeurs, qui a su réajuster en temps voulu, le bilan de cette première année est des plus positifs.

Cela a permis, pour cette nouvelle année, d'approfondir le lien entre le périscolaire et l'école, et de travailler ainsi quelques projets communs tels que :

- Agir pour le droit des enfants en participant et en sensibilisant les enfants, notamment en classe durant la semaine « Droit des enfants » et en réalisant une affiche pour un concours (être protégé sans nous enlever la liberté de jouer)
- La « grande lessive » en mai, est une manifestation culturelle au cours de laquelle les enfants réalisent des dessins, entre autres, qui seront exposés dans le village.
- Le journal de l'école est alimenté des articles concernant les temps de la vie quotidienne à l'école que les enfants auront rédigés pour le faire vivre tout au long de l'année.
- Maintenir et entretenir le « Jardin d'Hélène ».
Ce jardin pédagogique fait découvrir aux enfants la genèse d'un jardin et différentes variétés de fleurs et de légumes.
- Encourager les enfants pour une « Ecole Propre », en les sensibilisant au tri sélectif et en les faisant participer activement.
- Profiter du « Salon du livre » et de la venue d'auteurs pour réaliser des activités autour de ceux-ci.



Le journal de l'école



Ateliers cuisine



Mosaïques

Les activités, le lien social, les sorties... : la résidence Pagomal est un lieu de vie !

Le temps des Maisons de Retraite refermées sur elles-mêmes est bien révolu !

La continuité des activités réalisées à domicile, des relations avec ses proches, les nouvelles activités, les sorties animent au quotidien la vie des résidents de notre établissement public d'hébergement de nos anciens.

En 2016 nous avons largement ouvert nos portes aux intervenants extérieurs : chorales, chanteurs, conteurs, enfants des écoles et groupes de danse, ... avec des participants fidèles : les Troubadocs, Vital Tonic, Les Nostalgiques, ... Eric Lhémon qui anime nos deux repas des familles, ... mais aussi des nouvelles prestations : Mimi et dodo (chanson française du 20^{ème} siècle), Pierre Desvergues du Théâtre de l'Embellie (lectures et musiques), le Cirque Piccolino, la réalisation de « barbes à papa » (renommé pour l'occasion « barbes à papi », ...

Nous avons aussi exploré de nouveaux thèmes, comme régulièrement depuis le mois de mai la médiation animale avec l'association « Coeur de lou ». Les interactions positives entre les résidents et les chiens, chats, lapins, cochons d'inde participent au maintien ou à l'amélioration du bien-être physique, mental et social.

*« Et si on allait faire un tour à la ferme ?
Quelle ferme ? La mini ferme pédagogique itinérante des animaux
qui s'installe régulièrement dans la Résidence Pagomal ! »*

Une rencontre est organisée une fois par mois entre les enfants de la micro-crèche « le Jardin des Bibie's » et les résidents de l'EHPAD Résidence Pagomal.

Au mois de novembre ce sont les enfants de la crèche qui se sont rendus à la Résidence Pagomal à la découverte d'une mini ferme pédagogique itinérante. Les résidents, tout âges confondus, ont découvert ou redécouvert les animaux de la ferme comme les poules, oies, poneys, chèvres, chiens, lapins ou cochon d'inde.

Cette expérience permet à l'enfant de développer à la fois son éveil sensoriel, mais également de favoriser les interactions au sein d'un groupe intergénérationnel, grâce au don particulier qu'a un animal pour faciliter la communication. Les échanges réalisés permettent de créer de véritables liens entre les enfants et les personnes âgées mais aussi d'apprendre à s'adapter à un nouveau lieu, environnement et groupe.

Cette animation a été possible grâce à l'association « Cœur de Lou » animée par Florence Meillon qui intervient dans les institutions comme les foyers, maison de retraite, école ou crèche.



■ ■ ■ Le dépistage organisé des cancers du côlon et du sein un geste simple peut vous sauver la vie

Le cancer du côlon

Plus de 42 000 personnes touchées en France par an :

- 23 200 hommes et 18 900 femmes
- 3^{ème} cancer le plus fréquent
- 2^{ème} cancer le plus meurtrier avec plus de 17 500 décès par an

Le cancer du sein

Plus de 49 000 personnes touchées en France par an :

- 11 500 décès par an
- 1^{er} cancer le plus fréquent chez la femme
- 95% des cas de cancer colorectal surviennent après 50 ans
- 9 cas sur 10 le cancer peut être guéri si, il est détecté à un stade précoce

GRACE AU DEPISTAGE LE NOMBRE DE MORT DIMINUE CHAQUE ANNEE

Le dépistage organisé c'est pour QUI ?

Côlon : pour les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptôme apparent, ni facteur de risque particulier autre que leur âge.

Sein : pour les femmes âgées de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptôme apparent, ni facteur de risque particulier autre que leur âge.

POURQUOI dois-je participer au dépistage organisé ?

Grâce au dépistage le nombre de mort diminue chaque année. Détecté au plus tôt, les cancers ont 9 chances sur 10 d'être guéris et également d'être soignés avec des traitements plus courts, moins douloureux, moins mutilants et entraînant moins d'effets secondaires.

COMMENT réaliser ce dépistage ?

Côlon : vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à retirer un nouveau test chez votre médecin. Votre médecin détermine, en fonction de votre histoire

personnelle et familiale, si ce test est approprié. Ce test, simple et rapide, est à faire chez vous. Il permet de prélever de manière très hygiénique un échantillon de vos selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique. Vous l'envoyer gratuitement pour qu'il soit analysé, grâce à une enveloppe T fourni.

Sein Vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à effectuer une mammographie à double lecture, au sein d'un centre hospitalier ou d'une clinique. Ce test est efficace et fiable, notamment avec la seconde lecture, qui a permis en 2012, de dépister environ 6 à 7% des cancers du sein de plus.

**SIMPLE, EFFICACE ET FIABLE,
LE DEPISTAGE DES CANCERS
EST ENTIEREMENT GRATUIT**

Pour plus d'information,
QUI CONTACTER ?

Le Centre de Dépistage
des cancers du Tarn et Garonne – GIP82
au 05.63.91.77.80

La Ligue contre le Cancer du Tarn et Garonne
au 05.63.63.52.39 / cd82@ligue-cancer.net



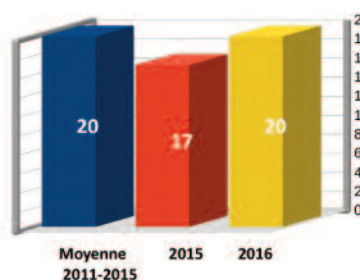
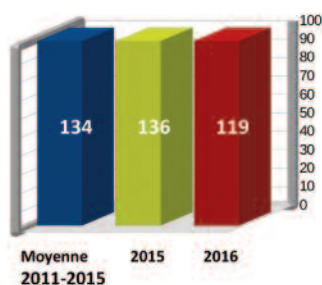
Sécurité routière Bilan à fin septembre 2016



Les bilans		
du mois	depuis début 2016	même période 2015
14 Accident (s)	119 Accident (s)	136 Accident (s)
2 Tué (s)	20 Tué (s)	17 Tué (s)
18 BH	90 BH	111 BH
3 BL	40 BL	56 BL

Accidents depuis le début de l'année

Tués depuis le début de l'année



BH : Blessé Hospitalisé - BL : Blessé Léger

Actualités du mois

Contrôle Sanction Automatisé

Relevés des infractions



ETF*ETFD*

ETFR*

septembre 2016		septembre 2015		Année 2015	
Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes	Nombre de dispositifs en service	Nombre de flashes
34	6042	34	4635	34	79331
7	411	6	299	6	3703

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

- * **ETF** : équipement de terrain fixe
- * **ETFD** : équipement de terrain discriminant (VL/PL)
- * **ETFR** : équipement de terrain sur feux rouges.

Port de gants obligatoire

À moto ou en scooter, le port des gants devient obligatoire pour limiter la gravité des blessures en cas de chute. À partir du 20 novembre 2016, le port de gants de motocyclisme certifiés CE devient obligatoire aux conducteurs et aux passagers qui circulent à motocyclette sous peine de verbalisation. Cette mesure concerne également les tricycles et quadricycles à moteur, ainsi que les cyclomoteurs.

Pour plus d'information :

http://www.lebureaudecom.fr/securiteroutiere/cp_emailing9_gants_aout2016.html

■ ■ ■ Suivi de la délinquance

La Brigade de gendarmerie de Montech-Verdun nous communique régulièrement les chiffres de la délinquance sur sa zone d'intervention et commune par commune.

Les derniers chiffres disponibles, pour notre commune, sont ceux du mois d'août et du mois de septembre 2016.

Cambriolages dans résidences principales ou secondaires :

- Août 2016 : 7
- Septembre 2016 : 3

Autres cambriolages :

- Août 2016 : 1
- Septembre 2016 : 0

Nombre de vols de véhicules :

- Août 2016 : 0
- Septembre 2016 : 1

Nombres de vols à la roulotte et accessoires :

- Août 2016 : 1
- Septembre 2016 : 0



Pour l'ensemble de la zone d'intervention (17 communes) de La Brigade de gendarmerie de Montech-Verdun le comparatif des chiffres de la délinquance, entre septembre 2015 et septembre 2016, indique :

- Pour les cambriolages dans les résidences principales ou secondaires une baisse (11 à 7).
- Autres cambriolages une baisse (4 à 1)
- Pour les vols liés à l'automobile une stabilité (6 et 6)

Les cambriolages sont en augmentation en ville comme en campagne

Chacun connait et applique les conseils pour se prémunir.

Mais en cas de vol et de cambriolage qu'elles sont les démarches et procédures à suivre ?

La première démarche à accomplir consiste à se rendre auprès du commissariat ou de la gendarmerie la plus proche de son domicile afin de faire enregistrer une plainte pour vol. Un récépissé du dépôt de plainte est remis et utile pour les démarches auprès de l'assurance.

Le vol doit être déclaré à l'assureur par courrier dans un délai de 2 jours ouvrés. Il faut ensuite adresser à l'assureur une estimation de la valeur des biens volés. Cette estimation doit être adressée dans un délai prévu au contrat (généralement de quelques semaines). Afin d'évaluer le montant du préjudice, il est important de ne pas jeter les objets éventuellement endommagés et de réunir tous les documents pouvant justifier leur valeur, tels que des factures ou des photos par exemple. Un expert est ensuite mandaté par l'assureur afin de déterminer les circonstances du vol et de dresser une estimation du montant du préjudice subi.

En cas de vol ou de cambriolage dans un logement l'assurance habitation peut couvrir le montant des dommages subis. Ce remboursement est néanmoins soumis à certaines conditions. Si elles sont remplies par l'assuré, celui-ci doit alors accomplir plusieurs formalités pour pouvoir être indemnisé.

Dans un premier temps, il convient de vérifier d'être bien couvert par l'assurance habitation. Les contrats comportent généralement des clauses spéciales portant sur les types de vols pouvant être indemnisés. Ils prévoient le plus souvent des cas d'exclusion de la garanti. Il convient donc avant tout de consulter son contrat d'assurance.



■ ■ ■ Un village trop beau pour être sali !

Quotidiennement la municipalité met en œuvre d'importants moyens pour entretenir la propreté du village. Nous pouvons constater que ces efforts sont récompensés, notre village est de plus en plus propre et accueillant.

Pourtant il subsiste des points pour lesquels votre aide nous est indispensable, notamment l'hygiène des trottoirs et voies piétonnes.

Nous devons aborder le problème des déjections canines sur la voie publique. Pourtant ces désagréments sont bien faciles à éviter, question de comportement et de méthode. Avec le chat, le chien est l'animal de compagnie préféré des français. Il n'en reste pas moins vrai que cela implique pour les maîtres un certain nombre de responsabilités, à l'égard de l'animal lui-même bien sûr, mais aussi vis-à-vis de la collectivité.

Les chiens, avec l'aide de leurs maîtres, sont donc priés d'éviter les voies publiques pour leurs besoins et en cas « de petit accident » les propriétaires sont priés de ramasser les « crottes » à l'aide d'un sac plastique par exemple.



■ ■ ■ Les aides de l'Anah pour l'amélioration du logement

Des aides financières existent pour permettre aux propriétaires privés de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement. Parmi elles, les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

Les propriétaires occupants

Ces subventions s'adressent notamment aux propriétaires occupant leur logement qui respectent certaines conditions de ressources. Les travaux doivent permettre d'améliorer les performances thermiques du logement (isolation, chauffage, système de ventilation...) ou de maintenir une personne en situation de perte d'autonomie dans son lieu de vie (personnes âgées ou en situation de handicap).

Les propriétaires bailleurs

Des financements sont également mobilisables pour les propriétaires bailleurs qui souhaitent remettre sur le marché locatif des logements dégradés. Les demandes sont étudiées en commission selon des critères de localisation mais aussi en fonction de l'état de dégradation de l'immeuble. En contrepartie de subventions importantes représentant 25 à 50 % d'une partie des travaux, le bailleur s'engage à

pratiquer un loyer conventionné auprès de locataires répondant à des critères de ressources. Ce dispositif dit « Borloo ancien » permet en outre de défiscaliser les revenus locatifs à hauteur de 60 %.

Le conventionnement sans travaux

Depuis 2015, le service habitat instruit également les demandes de conventionnement sans travaux des propriétaires bailleurs du territoire communautaires. En contrepartie d'un loyer modéré pendant 6 ans, ce dispositif permet également de défiscaliser les revenus locatifs à hauteur de 30 ou 60 % selon le type de loyer pratiqué (social ou intermédiaire).

Plus d'informations auprès du :
service habitat au 05 63 22 50 50.



Portes ouvertes du Relais Grand Montauban

Le Relais Grand Montauban regroupe actuellement une centaine d'Assistants Maternels, sur 7 communes (Albefeuille Lagarde, Bressols, Corbarieu, Lamothe Capdeville, Montbeton, Saint Nauphary, Villemade).

Les 1^{ères} Portes Ouvertes du RAM Grand Montauban organisées du 19 au 29 septembre 2016 devaient permettre aux parents, Assistants Maternels et élus des communes de découvrir les activités du RAM dans les lieux habituels où se déroulent les matinées d'éveil.

Les salles ont été aménagées comme pour une matinée d'éveil (avec des espaces de jeux, de motricité, de manipulation) et un temps d'accueil collectif ouvert à tous a été proposé de 16h30 à 19h dans chaque commune.

Ces Portes Ouvertes ont été l'occasion d'échanges entre parents et professionnels.

Les parents ont été ravis de découvrir les lieux dans lesquels leurs enfants accompagnés de leur assistant maternel sont accueillis. Enfin, les nouveaux parents ont pu rencontrer des professionnels de la petite enfance pouvant répondre à leurs questions.

Plus de 150 personnes ont été concernées par ses portes ouvertes.

Rappel des missions du RAM

Les Relais Assistants Maternels sont des lieux d'accueil, de rencontres, de soutiens et d'informations qui s'adressent aux Parents et Futurs Parents, Assistant(e)s Maternel(le)s, Garde d'Enfant à Domicile, et sont animés par des professionnelles qualifiées, Educatrices de Jeunes Enfants.

Pour les parents

Un lieu d'information et d'écoute

Fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et leurs disponibilités.

Apporte une aide concernant les démarches, les aides financières et les droits et obligations du particulier employeur.

Met à disposition un contrat de travail type.

Fournit des renseignements sur tous les modes d'accueil.

Pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et Garde d'Enfant à Domicile

Un lieu d'animation et d'éveil collectif

Offre un lieu de socialisation de rencontre et de jeux dans un espace adapté.

Propose des ateliers créatifs : éveil musical, contes, cirque, motricité ...

– Organise des sorties découvertes, des fêtes et spectacles.

Pour les Assistant(e)s Maternel(le)s et Garde d'Enfant à Domicile

Un lieu ressource

Offre un espace de partage d'expériences, d'expression des besoins, d'échange de pratiques professionnelles.

Donne des informations sur l'agrément le statut, les droits et les obligations liés à la profession.

Met à disposition de la documentation professionnelle.

Propose des réunions thématiques en accompagnement d'une démarche de professionnalisation.

Relais Assistants Maternels Montauban et Grand Montauban Pôle Petite Enfance

14 Rue Jacques Cartier
82000 Montauban

05.63.22.28.92

06.70.40.18.86 (Grand Montauban)

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.



■ ■ ■ La croix occitane

Signification de la Croix d'Occitanie :

Elle vient de la croix grecque, croix à 4 branches de même longueur, provenant elle-même du chrisme X -la lettre khi- anagramme du Christ ; on l'a aussi interprété comme les 4 Évangiles propagées aux 4 coins du monde (*attention à ne pas confondre avec la croix latine, qui symbolise le Crucifix de Jésus et de ses martyrs*).

Les 3 pommettes par branches peuvent signifier la Sainte Trinité, le total des 12 pommettes symbolisant les 12 apôtres (qui eux même sont 12 en référence aux 12 tribus d'Israël, qui peuvent l'être elle-même en fonction des 12 signes du zodiaque, etc). Une autre interprétation serait que ces 12 pièces sont la représentation d'un double faisceau de 6 lances entrecroisées.

Les douze boules pourraient aussi symboliser les douze maisons, ou signes, et le cycle annuel du zodiaque. C'est l'interprétation qui a été adoptée pour être dessinée sur la dalle de la place du Capitole à Toulouse

On peut aussi penser aux quatre saisons de trois mois chacune. Ou les quatre vents, les quatre directions.

Ou encore les douze éléments de la personnalité : anxiété, peur de l'effort, désir de possession, arrogance, hypocrisie, paresse, orgueil, illusion, indécision, regrets, et le douzième élément : l'espoir !

Origine de la croix dite de Toulouse :

Dans les années 300, des soldats romains, originaires de Thèbes en Égypte et tous chrétiens, après avoir mâté une révolte de Bagaudes dans le sud est de la Gaule, refusent d'égorger en sacrifice les captifs ; cette légion thébaïde récalcitrante est alors exécutée. Les populations locales, impressionnées, adoptèrent comme symbole de leur nouvelle foi chrétienne l'emblème de la légion thébaïde, **la croix copte tréflée**.

En 1099, à la fin de la première croisade, le chef de « l'Armée provençale », Raimon IV, comte de Toulouse et de Tripoli, avait placé cette fameuse croix dans son blason. Il fut le premier comte de Toulouse à l'adopter ce qui la fit désigner comme étant la croix de Toulouse.

Elle est un compromis entre la croix de Malte et la croix des Templiers, mais il ne s'agit pas d'un crucifix.

Alphonse-Jourdain comte de Toulouse était le fils de Raimon IV. Il fonda la ville de Montauban en 1144. Son fils lui succéda sous le nom de Raimon V. Il ne semble pas avoir utilisé la croix occitane durant son règne. Raimon VI comte de Toulouse était le petit-fils d'Alphonse-Jourdain. Il était membre de l'ordre des chevaliers hospitaliers. Il plaça la croix occitane sur son blason et avant de mourir, en 1222, il demanda à être enterré avec sa croix à Toulouse.

La signification des couleurs rouge et jaune

Le symbole des couleurs : rouge et jaune, est en fait « sang et or ».

Le sang, c'est l'âme des Hommes et l'Or, c'est l'or en fusion, le Soleil, c'est-à-dire l'Être suprême. En héraldique, sur les blasons, rouge se nomme « gueules » (l'un des « émaux ») et jaune « or » (l'un des métaux). La Croix de Toulouse se lit, au plus simple, « de gueules à la croix d'or ». Sang et Or, Gueules et Or, sont les couleurs historiques de l'Occitanie et des civilisations du Sud.

Sang et or sont arrivés en Occitanie par la Catalogne : le Comte de Barcelone dont l'écu était intégralement d'Or, avait subi, contre les Musulmans (les Sarrasins), une sanglante défaite. Grièvement blessé il gisait parmi les morts et les blessés sur le champ de bataille.



■ ■ ■ Etablissement des listes de jurés

L'établissement des listes de jurés d'assises s'effectue par tirage au sort et est assez complexe. Il est régi par les articles 259 à 267 du code de procédure pénale. Le sort peut désigner juré d'assises tout citoyen de nationalité française d'au moins 23 ans sachant lire et écrire le français, n'ayant jamais été condamné à une peine de prison supérieure à 6 mois, n'étant pas parent avec l'accusé ni avec un autre membre du jury ou l'un des magistrats de la cour. En outre, ne peuvent être jurés d'assises les personnes exerçant ou ayant exercé dans les 5 dernières années des fonctions publiques, notamment celles de ministre, préfet, ou militaire. Le tirage au sort s'effectue en trois étapes. Dans un premier temps, c'est le maire qui tire au sort publiquement parmi les administrés (répondant aux conditions citées ci-dessus) inscrits sur les listes électorales, d'après un nombre fixé par arrêté préfectoral.

Etape 1

Tirage au sort par le maire sur les listes électorales de la commune.

À partir de la liste électorale, le maire de chaque commune tire au sort publiquement plusieurs personnes âgées de plus de 23 ans.

Il avertit ensuite ces personnes qu'elles ont été tirées au sort afin qu'elles puissent, le cas échéant, faire valoir des raisons d'être dispensées.

Parallèlement, le maire transmet la liste au greffe de la cour d'assises du département en indiquant le nom des personnes concernées

Etape 2

Nouveau tirage au sort par la commission spéciale placée auprès de chaque cour d'assises et inscription sur la liste annuelle

Etape 3

Désignation des personnes pour participer aux audiences et convocation par courrier.

Proposition

Les jurés qui forment le jury de jugement sont désignés après plusieurs tirages au sort et répondent à certaines conditions.

Conditions

Peut être juré d'assises toute personne qui remplit les conditions cumulatives suivantes :

- être de nationalité française,
- avoir au moins 23 ans,
- savoir lire et écrire en français,
- ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.

Cas d'incapacité ou d'incompatibilité :

Certaines catégories de personnes énumérées par la loi ne sont pas autorisées, pour diverses raisons, à participer au jury des cours d'assises.

Il s'agit notamment :

- des personnes ayant été antérieurement condamnées pour un crime ou pour un délit ou à une peine de privation des droits civiques, civils ou de famille,
- des agents publics ayant été révoqués de leurs fonctions,
- des personnes sous tutelle ou curatelle.

Il s'agit également :

- des membres du gouvernement,
- des députés et des sénateurs,
- des fonctionnaires des services de police ou de gendarmerie.

Sont aussi rayés des listes de jurés les noms des personnes proches (conjoint, parents, enfants, etc.) de l'accusé ou de son avocat ou celles qui auraient participé à la procédure (témoin, interprète, plaignant, victime...).

■ ■ ■ Un devoir de citoyen

Tout a commencé un jour de juillet 2015, où j'ai reçu une lettre provenant de la mairie de Montbeton. Cette dernière me signalait que mon nom avait été retenu, par tirage au sort sur les listes électorales, pour participer aux prochaines assises du Tarn et Garonne. Je devais alors renvoyer un questionnaire précisant mon âge (qui ne devait pas excéder 70 ans) et ma profession.

Après quelques clics sur internet, j'apprenais que chaque année, toutes les communes de chaque département devaient effectuer ce tirage au sort et retenir plusieurs personnes.



Au mois de mars 2016, je recevais un courrier du tribunal de Montauban qui me convoquait pour la 1^{ère} session d'assises du Tarn et Garonne. J'étais retenue comme juré titulaire pour cette période. La fierté d'être sélectionnée" laissait ensuite place "à la peur de ne pas être la hauteur".

Puis arriva le jour J... Je me suis présentée au tribunal avec ma convocation, nous nous sommes tous retrouvés dans ce grand hall. La présidente du tribunal nous a expliqué durant la matinée le déroulement des procès et notre rôle. Après un appel, elle a vérifié les absences justifiées (maladie, voyage prévu longtemps à l'avance, âge trop avancé, ou personne ne résident plus sur le département...). Nous étions au moins 23 jurés titulaires (nombre de jurés nécessaire pour la tenue d'un procès), donc elle a pu libérer les jurés complémentaires. Elle nous a alors précisé que nous devons être présents chaque premier jour de procès (4 pour cette session), car un tirage au sort est effectué pour désigner 6 jurés et 3 supplémentaires dans le cas d'un procès en première instance (9 jurés et 3 supplémentaires pour un procès en appel). Cependant nous pouvions être récusés par les avocats de la défense ou de la partie civile. Les jurés supplémentaires participent à tout le procès mais ne viennent pas aux délibérations, ils sont là juste en cas de défaillance d'un des jurés. La cour est ainsi composée : un Président du tribunal, 2 assesseurs (juges désignés au sein du tribunal) et des jurés. Lors du vote, toutes les voix étant d'égale importance.

Voilà nous étions prêts à assumer notre rôle..

Les faits nous sont relatés avec une grande précision, chaque enquêteur, chaque témoin, chaque expert vient à la barre, pour la bonne information des jurés qui, eux, n'ont pas eu accès au dossier. On s'imprègne très vite de l'affaire, et elle nous hante le jour comme la nuit. Lors des pauses « déjeuner », on échange nos impressions entre jurés. Les avocats savent que nous sommes très attentifs et peu habitués à ce genre de récits, ils exploitent notre émotivité par des discours théâtraux.

Le dernier jour arrive et nous nous retirons pour délibérer, de manière anonyme nous répondons à plusieurs questions sur la culpabilité et la préméditation du mis en cause. Chacun vote suivant « son intime conviction » mais elle reflète souvent nos expériences, et notre vécu. Le verdict tombe...

J'ai été juré d'assises, il y aura un avant et un après... J'y pense encore souvent...mais cela restera une expérience enrichissante...

*Auteur anonyme pour
les raisons de confidentialité.*

Naissances



LILO Tupou, Amabella, Dorothee	01/06/2016	CHEHU Cyrille, Pierre, Philippe et VERDIER Sylvie	03/09/2016
DUCHENE JOYE Auguste, Prudent, Olivier	02/06/2016	DADA Mohamed Taib et NEGADI Romaisâ	03/09/2016
MAAROUFI Fatima	04/06/2016	THUILLIER Thomas, Frédéric et LOPEZ Aurélie, Aline, Sarah	10/09/2016
PARMENTIER Myriam, Grace	16/06/2016	SALESSES Thierry, Philippe et DUGUE Mylène, Nathalie	10/09/2016
CANTIN MUCCINI Candice, Julia, Claire	18/06/2016	BRUNE David, Nicolas et TAVAGNUTTI Florence	10/09/2016
VITRY Liam, Noël	21/06/2016	THÉAUT Romuald, Loïc, Arnaud et NICOLAS Céline	17/09/2016
ATPHASOUK Enaya	24/06/2016	VISUS Patrick, Yves, Gilles et ZINCK Elisabeth, Martine, Marie-Thérèse	24/09/2016
LE Cao-Minh, Alexandre	26/06/2016	BAUER Philippe et CAVEL Magdalena	01/10/2016
BAUER Séléna, Rudy	30/06/2016	LOPEZ Anthony, José et FERET Mélanie, Laura, Annie	29/10/2016
RAMON Lisa, Lucie	02/07/2016		
VEYRES Nils, Karl	19/07/2016		
FELGA Nina, Nicole, Martine	22/07/2016		
PADRODELPECH Izzy	29/07/2016		
GAILLARD Ilyes, Habib	11/08/2016		
ROELANTS Myléna, Nelly, Aimée	12/08/2016		
AKTAS Yasemin	01/09/2016		
RIGOLET Naomie, Iris, Marie	01/09/2016		
PATIN Lucas, Louis	05/09/2016		
COELHO RODRIGUEZ Carla	10/09/2016		
BAUCHET Lou-Anne, Amandine, Perrine, Aurélie	13/09/2016		
BONNEMORT Lucas, Olivier, Bernard	23/09/2016		
BASON Lucas, Adrien	24/09/2016		
HEBERT Mahé, Kélian, Sébastien	06/10/2016		
ÜÇLER Aylin	14/10/2016		
MASARO Ezio, Xavier	17/10/2016		
RIFAI Samy, Abdesadek, Émine	24/10/2016		
BOUKICH Zaynab	26/10/2016		
MARTEAU Viktoria, Léna, Rose	27/10/2016		
PHIRMIS Jade, Clémence, Nila	30/10/2016		
BENZENNAG Sami, Mohamed	04/11/2016		

Décès



BARAT Renée, Elise ép GAUDENZIO	07/06/2016
GRANIÉ Paulette Yvonne ép MIEULET	17/06/2016
CARBONEL Roger, Edouard	18/06/2016
BESSE Joseph Jean Jules	29/06/2016
CUBEL Emilienne ép REVOL	05/07/2016
LARGEAU Michel, Simon, André	07/07/2016
ALIBERT Pierre Louis	09/07/2016
DARDENNE Denise, Lydie ép PICARD	15/07/2016
MOULIS Marie, Jeanne, Elise ép MERCADIER	22/07/2016
MÉZAC Simone, Henriette ép GAJATE	26/07/2016
BENOIT Bernard Emile	01/08/2016
DESINGLE Aimée, Juliette, Marie ép COURTAIS	04/08/2016
DAUCH Pierrot	09/08/2016
ROUSSEAUD-DRILLEAUD Alain, Gérard	22/09/2016
OSTY Yvette, Elise, Julie ép CHÉRON	09/10/2016
ROEHRIG Octavie ép MEYER	15/10/2016
GERMAIN René, Emile	17/10/2016
TORNIER Aline, Marie ép MENEGHETTI	18/10/2016
DUMONS Marie, Jeanne, Annette, Marguerite ép BAUDUCCO	28/10/2016
SOULIÉ Denise, Marcelle	04/11/2016
GERMANETTO Madalena ép ROSA	06/11/2016

Mariages



LARDON Benjamin et DU PLANTIER Jessica, Nathalie, Patricia	04/06/2016
COLLA Régis Ernest et FLAMENT Dominique, Claude	09/07/2016
GUERIN Thomas, Roland, Yves et BOURDONCLE Sabrina, Marie	23/07/2016
SORIANO Julien et POLATO Aurélie, Daisy, Séverine	30/07/2016
EL HADI Abd El Ghani et VISENTIN Anaïs	06/08/2016

Le Père Noël et Charlotte la Marmotte



En ce soir de décembre, le Père Noël descend du traîneau. Les bottes plantées dans la poudreuse, il relit en souriant la lettre que lui a adressée Petite Marmotte.

– Toujours pareil, elle me demande à chaque fois le même cadeau : un réveil. Alors qu'elle a tellement besoin de dormir ! Tout ça parce que ses amis la réclament pour jouer dans la neige !

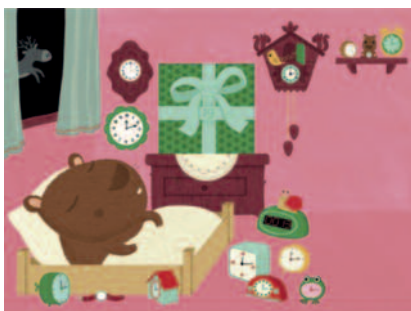
Sans bruit, le Père Noël entre et la découvre, endormie. Dans son sommeil, elle a l'air si heureuse ! Il regarde autour de lui et ne peut s'empêcher d'éclater de rire ! La pièce est remplie de réveils. Il y en a de toutes sortes, des mécaniques, des lumineux, des minuscules, des gigantesques équipés de deux cloches, et même une horloge à coucou.

D'ailleurs, au premier coup de minuit, le coucou sort de sa boîte.

– Coucou ! Coucou ! lance-t-il, l'air furieux.

Le Père Noël regarde Petite Marmotte qui n'a pas bougé d'un cil. Il pêche dans sa hotte le cadeau qu'il lui destine, en ôte l'emballage et pose près d'elle un nouveau réveil. Mais son cadran est un peu spécial. A la place des chiffres habituels, il y a les douze mois de l'année. Il règle la sonnerie sur le mois d'avril.

– Dors, Petite Marmotte. Tu fêteras Noël au printemps, et c'est dans l'herbe que tu joueras avec tes amis. La neige aura fondu, mais, eux, ils seront toujours là !



MOTS CROISES DE NOEL

Horizontal :

2. Noël en est une.
4. On en offre et on en reçoit à Noël.
8. La tradition veut qu'on en écrive une au Père Noël.
9. On espère qu'elle tombe pour Noël.
10. Elle brille dans le ciel et au sommet du sapin.
11. Elle servait à s'éclairer avant la découverte de l'électricité.
13. Celui de l'avent sert à compter les jours avant Noël.
15. C'est l'arbre traditionnel de Noël.
17. C'est le gâteau traditionnel de Noël.
18. La fête la veille de Noël.

Vertical :

1. Le Père Noël y passe pour entrer dans les maisons.
3. C'est le moyen de transport du Père Noël.
5. Le mois de Noël.
6. On peut en faire avec du ruban pour décorer le paquet cadeau.
7. Elles décorent le sapin.
8. Ils aident le Père Noël à fabriquer les cadeaux.
12. Ils tirent le traîneau du Père Noël.
14. La viande traditionnelle de Noël.
16. Il permet d'envelopper les cadeaux.
17. Elles décorent le sapin.



Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
 Fax 05 63 30 01 24
 Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
 Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonhore

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
 Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecin généraliste

Docteur Tignol François
 Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
 Dr Claire Berthe-Gauthier
 Dr Loubna El Baoudi
 Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine Montagnac
 Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard
 Tél. 05 63 24 05 98
 Benoît Chauvin / Guy Zérath
 Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry
 Marion Fauré
 Tél. 05 63 67 48 45



Ostéopathe

Hélène Gallardo
 Tél. 05 63 20 51 88
 Port. 06 83 57 82 29



INSTITUT DE SANTE

496 ROUTE DE MONTAUBAN
 CENTRE COMMERCIAL
 ORTHOPHONISTE :
 Sabrina Delord
 05.63.02.33.93/06.11.67.32.89

OSTEOPATHES :
 Smaïn Bénarbia
 06.46.84.20.21
 Romain Garrègues
 05.63.65.10.01

SPYCHOLOGUE :
 Sophie Aït-Ali
 06.49.06.10.62



Taxi

Régis Paulin
 Tél. 06 50 45 16 85
 email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Ferté
 Tél. 05 63 67 40 82



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot
 Dr Sabrina Trachsler
 Tél. 05 63 26 30 20



Pompiers

Tél. 18



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence Européen



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)
 06 82 20 41 56
catherine.caumon@yahoo.fr

Jean-Marc Etienne
 (Dépêche du Midi)
 Tél. 06 74 19 07 05

Cérémonie des Vœux

**le Vendredi 13 Janvier
à 19 H 30**

AGENDA

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
13/01/2017	VŒUX À LA POPULATION	MAIRIE	Espace Jean Bourdette
28/01/2017	CONTEUR	MAIRIE - COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette
26/02/2017	LOTO	FOOT	Espace Jean Bourdette
05/03/2017	LOTO	AP2EM	Espace Jean Bourdette
12/03/2017	VIDE TA CHAMBRE	ASSMAT	Espace Jean Bourdette
25/03/2017	SOIREE CABARET	COMITE DES FETES	Espace Jean Bourdette
21/05/2017	VIDE GRENIERS	AP2EM	PLACE ALIBERT
10/06/2017	GALA DE DANSE	VITAL TONIC	Espace Jean Bourdette
16-17/06/2017	FETE DU TENNIS	TENNIS	Terrains de tennis
18/06/2017	REPAS DE LA CHASSE	ACCA	Espace Jean Bourdette
24/06/2017	FEU DE ST JEAN	MAIRIE - COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
13/07/2017	FEU D'ARTIFICE	MAIRIE - COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
11-12-13/08/2017	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	PLACE ALIBERT